

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	67	DÉLIBÉRATION N°	15/2023
Membres présents :	38		
Nombre de pouvoirs :	4	SÉANCE DU	29 JUIN 2023
Nombre de votants :	42		

Date de convocation : 25 juin 2023

Date d'affichage : 5 juillet 2023

Le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio-Culturelle de CEPOY en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCCG : MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MOREAU Philippe, DE WILDE Florent.

3CBO : BETHOUL Christophe, CHEVALIER Jean Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, DESNOUES Jean-Pierre, HAMON Stéphane, MONIN Ghislaine.

CC4V : BERNARD Françoise, DHAMS Hélène, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, COULON François, DEMAUMONT Franck, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, FAURE Cyril, GAILLARD Michel, GODET Eric, GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, De LAPORTE Hélène, LAVIER Jean-Charles, LELIEVRE Gérard, LORENTZ Gérard, MANAI AHMADI Asma, MASSON Olivier, MASTYKARZ Catherine, TERRIER Charles, VAREILLES Philippe.

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCCG : COUTEAU Evelyne, JOBET Yohan, MARTINON Pierre, WURPILLOT Stéphanie.

CC4V : BERTHAUD Jean, FACY Joël,

AME : BASCOP Valérie, BOUSCAL Fabrice, CHRISTODOULOU Alexis, GABORET Grégory, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, LEON Fabien, TOURATIER Claude

POUVOIRS : Monsieur JOBET Yohan a donné pouvoir à Monsieur MALET Jean-Jacques, Monsieur BOUSCAL Fabrice a donné pouvoir à Madame CHARLES Valérie, Monsieur CHRISTODOULOU Alexis a donné pouvoir à Monsieur MASSON Olivier, Monsieur LEON Fabien a donné pouvoir à Monsieur DIGEON Benoît.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2023

Application agréée E-legalite.com

Secrétaire de séance :

Madame MARTIN Valérie est nommée secrétaire de séance.

ADHESION A L'ASSOCIATION PERSEE3C

Vu les statuts de l'association PERSEE3C,

Vu les statuts du PETR Gâtinais montargois,

Vu le bulletin d'adhésion de l'association PERSEE3C,

PERSEE3C est une association qui œuvre pour promouvoir, initier, développer, accompagner les démarches et actions innovantes et engagées pour le développement durable et soutenable, l'économie circulaire, de la fonctionnalité et de la coopération, ainsi que les modes d'organisation basés sur la collaboration, le partage, l'intelligence collective et l'inclusion, au service de l'intérêt général et du bien commun.

Dans cette perspective, au service du territoire, l'association œuvre pour les alliances et partenariats entre entreprises, associations, citoyens, centres de formations et collectivités du Gâtinais montargois. Elle coopère aussi avec les instances académiques et l'Etat afin de diffuser les pratiques et résultats de ses actions.

Cette démarche est très complémentaire de l'action du PETR Gâtinais montargois et le travail collaboratif entre les deux structures est déjà efficient. C'est notamment le cas sur l'action d'EIT (Economie Industrielle et territoriale) et les actions du Plan Climat Aire Energie. Il apparaît donc naturel que le PETR Gâtinais montargois noue un partenariat plus fort encore via cette adhésion. Le coût de cette adhésion est de 60€ par an et se formalise par un bulletin d'adhésion à remplir chaque année.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité

(7 abstentions : Mme CHARLES, Mr DIGEON, Mr FAURE, Mr TERRIER, Mr VAREILLES, et par pouvoir Mr BOUSCAL et Mr LEON)

VALIDE l'adhésion du PETR Gâtinais montargois à l'association PERSEE3C jusqu'à la fin du mandat

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette délibération.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NÉRAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2023

Application agréée E-legalite.com